

Ville de Carcassonne

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

COMMUNE DE CARCASSONNE, Numéro national d'identification : 21110069800011, 32 Rue Aimé Ramond, 11835, Carcassonne Cedex 9, F, Téléphone : (+33) 04 68 77 71 11, Courriel : marches_mairie-carcassonne.fr , Fax : (+33) 04 68 77 74 26, Code NUTS : FRJ11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.carcassonne.org>

Adresse du profil acheteur : <https://marchespublics.aude.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Matériel de signalisation verticale

Numéro de référence : 19030

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 34928471

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte : La présente consultation porte sur la fourniture de matériel de signalisation verticale. Il s'agit d'une 2^e consultation, la première procédure ayant été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général. Il n'est pas prévu de décomposition en lot. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes avec minimum et maximum conclu avec un opérateur économique unique. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est compris entre un minimum de 40 000 euros HT et un maximum de 160 000 euros HT. Ces montants seront identiques pour les éventuelles périodes de reconduction

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur

ou

Ville de Carcassonne

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération (Hors TVA)

Section II : Description

OBJET : Matériel de signalisation verticale

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 34942000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ11

Lieu principal d'exécution : Commune de Carcassonne

II.2.4) Description des prestations : Les délais d'exécution sont fixés à chaque bon de commande en fonction de la nature et du volume des prestations ou travaux à réaliser. Les candidats devront obligatoirement produire à l'appui de leur offre les échantillons exigés à l'article 4.2 du règlement de la consultation.- Les variantes ne sont pas acceptées. La transmission des offres par voie électronique est obligatoire, étant précisé que la présente consultation n'impose pas la signature de l'acte d'engagement au stade de la remise des offres.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.- La transmission par voie électronique est désormais obligatoire, ses modalités sont définies au RC.- La remise des offres dématérialisées ne fait pas l'objet d'un délai supplémentaire pour "Double envoi"

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

Ville de Carcassonne

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

Explication :

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

Section V : Attribution du marché

Marché n° :

Lot n° :

Intitulé : Matériel de signalisation verticale. Le marché est conclu pour une période initiale débutant à compter de sa notification avec un terme fixé au 31 décembre 2019. Il pourra, en outre, être reconduit tacitement, sauf dénonciation expresse, pour une période d'un an, en 2020 sans que son terme ne puisse excéder le 31 décembre 2020. Le marché peut être consulté après demande écrite à : marches_mairie-carcassonne.fr

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 6 juin 2019

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

Ville de Carcassonne

Marché n° :

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

SAS SUD OUEST SIGNALISATION, 15 Avenue de la Pelatié-Zone ECO2 Rieumas-, 81150, Marssac, F, Code NUTS : FRJ27

Le titulaire est une PME : oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 320 000

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.- la transmission par voie électronique est désormais obligatoire, ses modalités sont définies au Rc.-La remise des offres dématérialisées ne fait pas l'objet d'un délai supplémentaire pour "Double envoi"

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000, Montpellier, F, Téléphone : (+33) 0 46 75 48 10, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, Fax : (+33) 4 67 54 74 10, Adresse internet : <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Litiges, Préfecture de Région - 2 Boulevard Paul Peytral, 13006, Marseille, F

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffes du tribunal administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000, Montpellier, F, Téléphone : (+33) 0 46 75 48 10, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, Fax : (+33) 0 46 75 47 41, Adresse internet : <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

11 juin 2019